

## LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547  
Boîte de Poste - - - 917

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00  
Canada et Etats-Unis - 1.50  
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

## L'ENTENTE CORDIALE

Il y a dans le port de Montréal, au moment où nous écrivons, deux navires de guerre, le "Troude", croiseur français, et le "Retribution" croiseur anglais.

Les officiers et les marins des deux nations sont fêtés par les autorités et par le public et prennent part ensemble aux réceptions et aux réjouissances qui leur sont offertes.

L'entente cordiale qui se fait entre les deux grandes nations, de l'autre côté de l'Atlantique, se poursuit sur le sol canadien.

Le Canada où se rencontrent, sans pourtant se confondre, les deux races française et anglaise qui forment sa population est bien le pays où peut se mieux cimenter cette entente cordiale des deux nations auxquelles la liberté et la civilisation doivent le plus.

C'est sur la terre où les deux héros Wolfe et Montcalm ont été en même temps frappés que des signes évidents d'un rapprochement entre la France et l'Angleterre doivent se produire avec le plus de résultats heureux en ce qui nous concerne.

La visite simultanée de l'amiral Rivet avec le "Troude" et de l'amiral Douglas avec le "Retribution" dans les eaux du St Laurent ne peut que réjouir les cœurs vraiment canadiens.

Anglais et Français qui habitons cette riche et immense contrée qu'est le Canada, nous devons tous travailler à sa grandeur et à sa prospérité sans distinction de races. Nous pouvons ne pas oublier notre origine; nous ne le devons pas; mais nous devons également nous souvenir que si l'entente cordiale entre les deux plus grandes puissances maritimes du globe doit être un sujet de réjouissances pour l'univers à qui elles peuvent imposer la paix, l'entente cordiale entre les deux races dans notre Canada serait un gage bien précieux de tranquillité, de progrès et de force.

La présence simultanée des deux navires anglais et français nous montre que nous pouvons tous fraterniser sur le sol canadien comme le font les marins des deux nations longtemps ennemies.

## BESOIN DE CONCURRENCE

La Cité d'Ottawa nous donne l'exemple. Elle va produire elle-même l'électricité dont elle a besoin.

Pourquoi la Cité de Montréal n'entretrait-elle pas dans la même voie?

L'industrie de la production de la lumière et de la force motrice par l'électricité et le gaz est, à Montréal monopolisée par une compagnie unique qui abuse d'une situation par trop privilégiée.

Cet abus durera tant que la compagnie restera sans concurrence. La Cité de Montréal peut faire cesser l'abus en créant ses propres usines pour l'éclairage des rues et de ses divers services, pour la production de la force motrice dont elle a besoin pour ses divers ateliers, ses pompes à eau, etc... Elle peut en même temps fournir l'éclairage et la force motrice aux particuliers et empêcher ainsi qu'ils ne soient écorchés à perpétuité.

La Montreal Light, Heat & Power Co., ne peut fournir ni l'éclairage, ni la force motrice à des prix raisonnables et payer en même temps des dividendes satisfaisants à ses actionnaires.

Son capital est enflé des primes qu'il lui a fallu payer pour le rachat des compagnies englobées. Et, c'est pour payer des dividendes sur des actions dont une partie ne représente que du vent, que la compagnie à monopole vend ses services à un prix exagéré.

Le public ne peut être à la merci de spéculateurs et d'agoteurs pour son éclairage.

Il faut donc que le Conseil Municipal de Montréal, s'il a quelque souci de ce qu'il doit à ses administrés mette fin à un état de choses intolérable.

Que la ville de Montréal produise donc elle-même l'électricité nécessaire aux besoins des citoyens ou qu'elle ouvre la porte à la concurrence en accordant, en offrant au besoin, les franchises nécessaires à une compagnie qui entrerait en rivalité avec la Montreal Light, Heat and Power Co.

La publicité judicieuse et, par le fait, effective, ressemble à un miroir qui réfléchit les marchandises telles qu'elles sont en réalité.